



Compte rendu et Procès-verbal n° 50

Réunion du Comité de Direction : le 11/12/2018

Présidence	<i>Madame Delphine GREVISSE</i>
Secrétaire	<i>Monsieur David DOUSSET</i>
Membres titulaires	<i>Mesdames, FORQUIN Josette, HOLTHUIS Fenneke, MOULIN Françoise, THIERIOT Sandrine, Messieurs AUBERT Francis, BOUTIN Maurice, DIVOUX Philippe, GERMAIN Philippe, HARAUX Jean-Marie, HILAIRE Martial, MENTREL Jean-Louis, THIRIET Jean-Louis</i>
Membres suppléants	<i>Messieurs HERVE Julien, MOREL Christian</i>
Excusés	<i>Madame FINSTAD-MILLION Krista, Messieurs BERTRAND Bruno, BRABANT Frédéric, SCHMITT Dominique</i>

Le onze décembre deux mille dix-huit, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, rue de la 36^{ème} division US – 88600 BRUYERES.

La séance est ouverte à 18h30

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance,

1. Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 02/10/2018
2. Présentation de l'avancée du projet de valorisation du circuit VTC 16 via QR code (présentation faite par Florine Bonard – stagiaire à l'Office de Tourisme)
3. Présentation projet budget 2019
4. Délibérations :
 - Modification des membres du comité de direction (suite au changement de présidence du CAP Bruyères)
 - Primes de fin d'année.
 - Plan de promotion 2019
 - Revalorisation des frais de restauration et d'hébergement
 - Tarifs et conditions de location VTT et VAE pour 2019
 - Feuille de route et convention d'objectifs 2019/2021 avec la CCB2V
5. Nouvelle politique Google d'affichage des cartes sur le site de l'Office de Tourisme
6. Immatriculation de l'Office de Tourisme et produits groupes
7. Projet d'animations « Vacances d'hivers 2019 »
8. Questions diverses

Les points suivants ont été ajoutés à l'ordre du jour au niveau des délibérations :

- AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION LEADER – Projet de valorisation du circuit VTC n°16
- AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION LEADER – Plan de promotion 2019

Désignation du secrétaire de séance

M. David DOUSSET est désigné secrétaire de séance

1 – Approbation du compte-rendu du 02/10/2018

Le compte rendu du 02/10/2018 est approuvé sans remarque ni réserve.

2 – PROJET VALORISATION CIRCUIT VTC N°16

Florine BONARD, en stage à l'Office de Tourisme pour 5 semaines, a évoqué l'avancée du projet de valorisation du circuit patrimoine N° 16 à l'aide de QR Code.

15 thèmes ont été sélectionnés et agrémenteront ce parcours de 25 km. Chaque thème fera l'objet de la rédaction d'un texte d'environ 180 mots qui sera diffusé de manière auditive lorsque les cyclistes scanneront les QR Codes.

Les textes seront traduits en anglais et allemand afin de rendre accessible le dispositif à la clientèle étrangère.

Un dépliant sera imprimé pour promouvoir ce concept ludique.

Le projet fait l'objet d'une demande de subvention LEADER.

Le parcours doit être aménagé et opérationnel pour la prochaine saison (mai-juin)

3 – PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET

Il s'agit d'une proposition de budget primitif 2019. Celui-ci est encore susceptible d'évoluer en fonction :

- Des résultats définitifs de l'exercice 2018
- Du montant de la subvention effectivement accordée par la communauté de communes

DEPENSES		2 017	2 018	2 019
	SECTION D'EXPLOITATION	réalisé	Estimé Fin N	BP + DM
011	Charges à caractères générales	49 704,56	52 326,88	72 920,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	95 569,24	97 069,42	105 080,00
042	Opération d'ordre d'amortissement	702,11	2 527,00	3 000,00
65	Formation	141,00	1 500,00	2 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	25,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	3 000,00
	Total dépenses exploitation	146 141,91	153 423,30	186 000,00
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00	0,00	0,00
		146 141,91	153 423,30	186 000,00

	SECTION INVESTISSEMENT	réalisé	Estimé Fin N	BP+DM
16	Remboursement d'emprunt	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 992,00	7 758,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 204,70	3 423,54	4 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses investissement	7 196,70	11 181,54	6 000,00
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	0,00	6 494,59	0,00
		7 196,70	17 676,13	0,00

RECETTES		2 017	2 018	2 019
	SECTION D'EXPLOITATION	réalisé	Estimé Fin N	BP + DM
13	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	17 671,10	24 044,58	20 500,00
74	Subventions d'exploitations	120 600,00	116 905,00	118 000,00
75	Autres produits de gestion courante	19 473,58	20 000,00	20 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	1 371,02	2 500,00
	Total recettes exploitation	158 744,68	162 320,60	161 000,00
R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	0,00	16 269,92	25 000,00
		158 744,68	178 590,52	186 000,00

	SECTION INVESTISSEMENT	réalisé	Estimé Fin N	BP+DM
106	Affectation de résultat (1068)	1 305,20	15 182,59	0,00
13	Subvention d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des Immobilisations	702,11	2 527,00	3 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	3 000,00
	Total recettes investissement	2 007,31	17 709,59	6 000,00
R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	0,00	0,00	0,00
		0,00	2 007,31	6 000,00

4 – DÉLIBÉRATIONS

En préambule, Delphine GREVISSE propose que la nouvelle Présidente de CAP Bruyères et Environs, Élodie VINCENT, intègre le Comité de Direction en tant que suppléante à partir de 2019.

Ce changement doit être délibéré et voté par la CCB2V.

Au cours de cette séance, le Comité de Direction s'est prononcé sur les dossiers suivants :

DÉLIBÉRATION N° 01-11/12/2018

OBJET : GRATIFICATION DE FIN D'ANNEE DE Claire BARCIK

Le comité de direction,

Conformément à la Convention Collective Organismes de Tourisme n° 3175, IDCC 1909, il est prévu de verser une gratification de fin d'année qui s'ajoute à la rémunération de décembre.

Monsieur le directeur propose de fixer le montant à 500 € brut pour claire BARCIK.

La présidente demande une majoration exceptionnelle au regard des annonces du président en faveur du pouvoir d'achat.

Les membres du comité de direction souhaitent valoriser cette prime en regard des bons résultats de l'année 2018.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

décide de verser une gratification de 600 € brut à Madame Claire BARCIK

DÉLIBÉRATION N° 02-11/12/2018

OBJET : PRIME SUR OBJECTIFS DE DAVID DOUSSET

Le comité de direction,

Conformément à l'article 10 : Rémunération du contrat de travail de David DOUSSET, une prime sur objectifs peut être versée sous réserve que les objectifs soient atteints et après validation du comité de direction.

La présidente demande une majoration exceptionnelle au regard des annonces du président en faveur du pouvoir d'achat.

Madame Delphine GREVISSE propose de fixer son montant à 600 € brut en regard des résultats positifs de la saison 2018.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le versement d'une prime sur objectif de 600€ brut

DÉLIBÉRATION N° 03-11/12/2018

OBJET : VALIDATION DU PLAN DE PROMOTION 2019

La présidente présente aux membres présents l'ensemble des actions de communication et de promotion qui sont programmées pour l'année 2019.

Elle précise que celui-ci doit être engagé très tôt au début de l'année 2019, avant même le vote du budget primitif 2019.

Les dépenses liées à ce plan de promotion seront inscrites au budget 2019 qui sera voté dès lors que les comptes de gestion et administratifs 2018 seront clôturés et votés.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le plan de promotion 2019 tel qu'annexé à ce compte-rendu.

DÉLIBÉRATION N° 04 -11/12/2018

OBJET : FRAIS DE MISSIONS DES SALARIES / GRANDS DEPLACEMENTS

Vu la délibération en date du 2 mai 2011 statuant sur les frais de mission des salariés, la Présidente rappelle que le comité de direction avait accepté de rembourser les frais de mission comme suit :

- Salariés : tous déplacements professionnels.

Le barème est fixé par les services fiscaux (journal officiel).

Lors des grands déplacements (une nuit minimum passée à l'extérieur du domicile) les tarifs de remboursement pratiqués par l'administration fiscale ne permettent pas de rembourser l'ensemble des dépenses engagées par le salarié.

Il est donc proposé de rembourser les frais sur la base des tarifs ci-dessous lors des grands déplacements.

- Repas : 25 €
- Hôtel : 90 € (chambre + petit déjeuner Paris et province)

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve les tarifs de remboursement proposés lors des grands déplacements

DÉLIBÉRATION N° 05 -11/12/2018

OBJET : AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION LEADER – Projet de valorisation du circuit VTC n°16

L'Office de Tourisme, souhaite poursuivre sa démarche en direction des circuits VTT-VTC patrimoine. Il prévoit de mettre en place sur le parcours 15 panneaux d'interprétation du patrimoine permettant d'évoquer les thèmes, lieux et points remarquables rencontrés lors du circuit.

La Présidente présente le plan de financement prévisionnel pour ce projet :

Dépenses

Fourniture et mise en place béton (scellement poteau)	390,00 €
Plaques support dibond et impression sur vinyle polymère extérieur longue durée (15 panneaux)	500,00 €
Panneau départ circuit (60 X 40cm)	180,00 €
Poteaux support longueur 150 cm section 20X20cm – Bois traité classe 4	1680,00 €
Impression dépliant thématique	332,00 €
Coût de fonctionnement annuel application QR code	250,00 €
Prestation de traduction des textes en 2 langues étrangères	1000,00 €
Frais de personnel lié à l'opération : <ul style="list-style-type: none"> - Conduites de réunions avec les partenaires - Rédaction et correction des textes - Maquettage panneaux et dépliant 	10712,50 €

Recettes

Office de Tourisme autofinancement à 20%	3008,90 €
LEADER programme LEADER sollicité financement à 80%	12035,60 €
Total recettes prévisionnelles	15044,50 €

Total dépenses prévisionnelles	15044,50 €
---------------------------------------	-------------------

La Présidente demande au Comité de Direction d'approuver le projet et le plan de financement prévisionnel et d'autoriser la demande de subvention.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le projet

Approuve le plan de financement présenté,

Autorise la présidente à solliciter une subvention dans le cadre du programme européen LEADER Fiche action 2 : Structurer et valoriser le territoire en dynamisant la complémentarité des espaces touristiques.

DÉLIBÉRATION N° 06 -11/12/2018

OBJET : AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION LEADER – Plan de promotion 2019

L'Office de Tourisme, développe un plan de promotion 2019 de son territoire afin de valoriser les richesses et activités du territoire et d'augmenter les retombées économiques des acteurs touristiques. Une nouvelle cible groupe fera l'objet d'une promotion innovante.

Ce plan de promotion consiste notamment en l'édition de guides thématiques qui favorisent l'information du visiteur et l'acte d'achat de produits et services touristiques.

La réalisation de ces supports de promotion se fait en partenariat avec les acteurs locaux.

L'impression de ces documents est réalisée par des prestataires locaux.

La Présidente présente le plan de financement prévisionnel pour ce projet :

Dépenses

Editions guides thématiques de valorisation Plan d'éditions en pièce jointe	12469,00 €
Acquisition de photos qualité professionnelle	900,00 €
Conception maquettes (0,2 ETP sur 10 mois)	8570,00 €

Total dépenses prévisionnelles	21939,00 €
---------------------------------------	-------------------

Recettes

Office de Tourisme autofinancement	4387,80 €
LEADER programme LEADER sollicité financement à 80%	17551,20 €

Total recettes prévisionnelles	21939,00 €
---------------------------------------	-------------------

La Présidente demande au Comité de Direction d'approuver le projet et le plan de financement prévisionnel et d'autoriser la demande de subvention.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le projet

Approuve le plan de financement présenté,

Autorise la présidente à solliciter une subvention dans le cadre du programme européen LEADER Fiche action 2 : Structurer et valoriser le territoire en dynamisant la complémentarité des espaces touristiques.

DÉLIBÉRATION N° 07 -11/12/2018

OBJET : MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DE LOCATION DES VTT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Le comité de direction,

Vu la délibération 03-18/03/2015 de la séance du comité de direction du 18 mars 2015, concernant la création d'une régie de recettes et d'avances.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17/03/2015 ;

Vue la délibération du N°05-26/10/2016 du Comité de Direction en date 26 octobre 2016,

Madame Delphine GREVISSE propose les modifications tarifaires suivantes :

Location : Individuels	1 heure	½ journée soit 4h	1 journée
------------------------	---------	----------------------	-----------

Location : Individuels			1 heure	½ journée soit 3h	1 journée
Après	Juillet - Août	Adulte	10 €	20 €	30 €
		Enfant	6 €	12 €	17 €
	Adhérents toute l'année (formules 2 & 3)	Adulte et enfant	6 €	12 €	17 €
	Basse saison	Adulte et enfant	6 €	12 €	17 €

Caution	Individuel	Couple	Famille	Groupe 4 max	Groupe + de 4
	500 €	500 €	500 €	500 €	1 000 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'approuver la modification des conditions de location des VAE telle qu'inscrite ci-dessus.

Report DÉLIBÉRATION N° 08 -11/12/2018

OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS 2019-2021

La Présidente présente la convention d'objectifs 2019-2021 rédigée en partenariat avec la Communauté de Communes. Elle ne peut pas être soumise à délibération aujourd'hui.

Elle doit d'abord être votée par le conseil communautaire puis être approuvée ensuite par le comité de direction.

La question sera donc soumise au comité de direction ultérieurement

5 - NOUVELLE POLITIQUE GOOGLE D'AFFICHAGE DE CARTES SUR LE SITE WEB DE L'OT

Le modèle économique de Google évolue. L'affichage des cartographies sur notre site Web devient payant.

Deux solutions sont envisageables :

-Créer un compte Google Cloud Platform et communiquer un N° de carte bancaire. À partir de 27 600 vues mensuelles, le compte est prélevé.

-Changer de fournisseurs de cartes : OpenStreep Map, Mapbox, ...Cette action peut être réalisée par Illicoweb, le concepteur de notre site internet, au tarif de 500 € HT

Le Comité de Direction opte pour la seconde solution.

6 - IMMATRICULATION DE L'OT ET PRODUITS GROUPES

L'Office de Tourisme souhaite entrer dans une démarche active envers la cible "Groupe" en 2019 à travers la commercialisation de produits touristiques.

Voici le retro planning proposé :

Janvier à mars 2019 :

Organisation de réunions avec les prestataires en vue :

- de cibler les clientèles groupe
- de concevoir 5 produits groupes. (Randonnées, insolite, nature, patrimoine etc...)
- de rédiger les contrats groupes : aspects juridiques, financiers

Mars/Avril 2019 : Démarche en vue d'obtenir

- l'autorisation de commercialisation auprès d'atout France
- un cautionnement et une garantie des prestations via l'APST.

Mai à juin 2019 : réalisation plaquette groupes

Été 2019 : acquisition carnets d'adresses C.E et asso ciblées.

Automne 2019 : envoi en nombre des plaquettes en direction des C.E. et associations ciblées
Et participation salon C.E.

Estimation des Coûts sur la base de 2000 contacts :

Autorisation de commercialisation : 1500 à 2000 €

Impression plaquette groupes : 500 €

Coût achat base de données : 1500 €

Frais d'envoi : 2000 €

TOTAL : 5500 à 6000 €

7 - PROJET D'ANIMATIONS VACANCES D'HIVER 2019

Plusieurs partenaires ont montré de l'intérêt et de l'enthousiasme sur le projet d'animations durant les vacances d'hiver (CCB2V, Médiathèque, Club Vosgien, ATA, Moulin de Xamontarupt...).

Le programme prendra forme début janvier pour une diffusion avant les vacances scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé,

La Présidente déclare la séance levée à 20h45.

Le 13 décembre 2018

Le secrétaire de séance

Le Directeur,

David DOUSSET

Pour l'Office de Tourisme – EPIC

La Présidente

Delphine GREVISSE



Annexé au présent compte rendu :
Plan de promotion 2019

Plan promotion / Exploitation

ACTIONS	Descriptif	2019	
		Prévision	Réalisé
EDITIONS	Editions touristiques de promotion du territoire ou des événements du territoire selon une charte graphique élaborée pour l'Office de Tourisme.	12 469,00 €	0,00 €
EDITIONS (sans régie pub.)			
Editions propres OT		6 269,00 €	0,00 €
	Guide animations mai-septembre	1 000,00 €	
	Guide Anim vacances d'hiver	400,00 €	
	Brochure touristique réimpression ou carte	2 000,00 €	
	Guide Automne + vacances de Noël	200,00 €	
	Flyers tarifs VTT	100,00 €	
	Carte VTT (réimpression)	500,00 €	
	Plaquette groupe A4 - 1000 ex	377,00 €	
	Pochette + fiches Rando - 500 ex	1 692,00 €	
Editions animations (asso)		5 200,00 €	0,00 €
	Marché de Noël (3)	200,00 €	
	Printemps des Mots	600,00 €	
	Tambouille Festival	1 500,00 €	
	Championnat France Moto	150,00 €	
	Marche gourmande ucvv	200,00 €	
	Fête des Myrtilles	400,00 €	
	Journées du Patrimoine	150,00 €	
	Marché du terroir	200,00 €	
	Concert AAGE juin 2019	150,00 €	
	Tracts Rando VTT UCVV	150,00 €	
	Fête de la soupe	200,00 €	
	Summer Camp Festival	250,00 €	
	Rando pedestre chien guide	150,00 €	
	Marche gourmande CPL	200,00 €	
	75 ans libération Bruyères	200,00 €	
	Autres événements associatifs	500,00 €	
EDITIONS (avec régie pub.)			
Editions animations (asso)		1 000,00 €	0,00 €
	<i>Guide Moulin Xamontarupt</i>	0,00 €	
	<i>Guide Eglise Romane</i>	500,00 €	
	<i>Autres sites : musée Henri Mathieu</i>	500,00 €	

INTERNET et WEB 2.0	Animation du site internet dédié : www.tourisme-bruyeres.com Création et actualisation de l'APPLI ou du Site mobile??? Animation de la page facebook du site internet.	Prévision	Réalisé
		150,00 €	0,00 €
Intégration circuits de France Animation Page Facebook	Animation page Facebook (jeu concours)	150,00 €	0,00 €

INSERTIONS & ENCARTS PUB SPOTS RADIO	Encarts publicitaires dans la presse régionale lors de manifestations. Publicités sur supports ciblés de proximité Publi reportage dans le supplément été rando	Prévision	Réalisé
		6 320,00 €	0,00 €
100% vosges	100% Vosges supplément rando	0,00 €	
100% vosges	100% Vosges supplément été Pub Tambouille 1/4 page Pub évènements Vall'Auto Tour	1 600,00 € 750,00 € 750,00 €	
Radio (Vosges FM)	Forfait infos locales + rubriques spéciales + 3 focus Vosges Mag Publi rédactionnel 2 Pubs Montagne des Vosges - trim - 1/8 page 9 x 6 cm	1 800,00 € 0,00 € 1 420,00 €	

RELATION . EXT / PARTENARIAT, SALONS	Salons grand public, salons professionnels Salons généralistes ou salons thématiques	Prévision	Réalisé
		4 420,00 €	0,00 €
Salons			
	Salons Vert Bleu Soleil Liège 4 j - Février	1 500,00 €	
	Salon Tendances Nature Reims 3 j - Mars	1 500,00 €	
	La Lorraine est formidable Lunéville - 2 j - Mai	720,00 €	
	Salon CE Grand Est 1 j - Novembre	700,00 €	
Relation presse			
Dossier de presse (général)	Dossier de presse (général) - En interne	0,00 €	
Accueil presse	Accueil presse	0,00 €	
Eductours			

OBJETS ET SUPPORTS PROMOTIONNELS	Cet item regroupe les actions de communication sur tous les supports autres	Prévision	Réalisé
		300,00 €	0,00 €
Bandoles Calicots Roll'up PLV Vitrines OT	Visuels saison 2019	300,00 €	

REDACTIONNEL / SPOT	Prévision	Réalisé
		900,00 €
Reportage photos - pour plaquette groupe	900,00 €	
Sous TOTAL 2018		24 559,00 €
		0,00 €

Plan promotion / Investissement

ACTIONS	Descriptif	2019	
		Prévision	Réalisé
CREATION SITE INTERNET		0,00 €	0,00 €

TOTAL 24 559,00 € **0,00 €**